



EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 18/2022

SEANCE DU LUNDI 7 MARS 2022 A 19H30

Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le 01.04.2022

ID : 056-215601956-20220307-BP_2022ASS-DE

Date de convocation : 1^{er} mars 2022

Date d'affichage : 1^{er} mars 2022

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 12

Conseillers votants : 14

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION VISEE PAR LA PREFECTURE LE 17.03.2022
(Erreur matérielle)

L'an deux mil vingt-deux, **le sept mars** à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire.

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Patrice SAVARY, Paul MARTEL, Bernard HASPOT, Franck PAULAY et Nicolas FAUCHEUX et Mesdames Monique LE THIEC, Ange CROGUENOC, Sabrina LANOE, Aurélie LE FICHER, Anne-Laure MARCHAL, Maryvonne MORICE,

Etaient absents : Messieurs Alexis JANDET (donne pouvoir à Sabrina LANOE) et Samuel GUYONVARCH (donne pouvoir à Patrice SAVARY) et Madame Martine ROCA

Madame Sabrina LANOE est désignée secrétaire de séance

Budget Primitif 2022 - Assainissement

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2.

CONSIDERANT l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte,
CONSIDERANT que les communes ont jusqu'au 15 avril 2021 pour le vote du budget.
Monsieur le Maire expose le contenu du budget en résumant ses orientations générales.

Détail des principaux investissements prévus en 2022 :

- Réhabilitation du réseau eaux usées

Monsieur Le Maire propose le budget suivant pour l'année 2022 :

• **Pour la section de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement par chapitre	BP 2022
Chapitre 011 - Charges à caractère général	76 000,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	8 000,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	1 102,31 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €

Chapitre 022 – Dépenses imprévues	
Total dépenses réelles	102 102,31 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	19 910,90 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	90 000,00 €
Total des dépenses d'ordre	109 910,90 €
TOTAL SECTION	212 013,21 €

Recettes de fonctionnement par chapitre	BP 2022
Chapitre 70 – Produits des services	35 000,00 €
Total recettes réelles	35 000,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	6 907,01 €
Total des dépenses d'ordre	6 907,01 €
002 - Excédent reporté	170 106,20 €
TOTAL SECTION	212 013,21 €

- Pour la section d'investissement

Dépenses d'investissement par chapitre	BP 2022
Chapitre 16 -- Emprunts (remboursement du capital)	20 897,95 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	119 955,53 €
Chapitre 020 - Dépenses imprévues d'investissement	8 971,38 €
Total dépenses réelles	149 824,86 €
Chapitre 040 - Amortissements	6 907,01 €
Total des dépenses d'ordre	6 907,01 €

Chapitre 001 - Excédent reporté	44,47 €
TOTAL SECTION	156 776,34 €

Recettes d'investissement par chapitre	BP 2022
10 - Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00 €
Total dépenses réelles	40 000,00 €
Chapitre 040 – Amortissements	19 910,90 €
Chapitre 021 - Virement à la section de fonctionnement	90 000,00 €
Total des recettes d'ordre	109 910,90 €
Chapitre 10	6 865,44 €
TOTAL SECTION	156 776,34 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, l'assemblée à l'unanimité :

- ADOPTE le budget primitif du budget assainissement de l'exercice 2022 qui s'équilibre comme suit :

↳ En fonctionnement : 212 013.21 €
 ↳ En investissement : 156 776.34 €

- PRECISE que le budget de l'exercice 2022 a été établi en conformité avec la nomenclature abrégée M49.

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,
Bruno LE BORGNE



